

LE CANADA

Aide ses Cultivateurs

Le Canada, depuis longtemps, a reconnu que l'agriculture était son industrie fondamentale. C'est pourquoi tout ce qui profite au cultivateur profite en même temps au pays.

Au cours des dernières années, le gouvernement a beaucoup fait pour venir en aide au cultivateur, soit en faisant voter des lois, soit par arrêtés en Conseil ou en faisant adopter par le Département d'Agriculture diverses mesures favorables à la classe agricole.

Comme la chose a déjà été démontrée, la mise en vigueur de la classification en rapport avec la vente d'un grand nombre de nos produits, a large-

ment contribué à aider le cultivateur et à améliorer les conditions du marché; mais la classification ne représente pas l'unique effort tenté dans cette direction. Il existe au contraire une foule d'autres mesures utiles prises dans le but de venir en aide au cultivateur, directement ou indirectement, et de promouvoir en même temps les intérêts du Canada tout entier.

L'on verra, en consultant les paragraphes suivants, quelles sont les choses qui sont faites, quelles lois ont été passées et quelles politiques ont été élaborées dans le but de seconder les intérêts de l'industrie agricole.

I. Pour aider le cultivateur à vendre ses produits.

(a) Le Commerce des Bestiaux avec la Grande-Bretagne a repris le 1er avril 1923, après une interruption de 30 années. En 1923, 57,672 têtes de bétail furent exportées en Grande-Bretagne; en 1924, il y en eut 79,435 têtes, tandis qu'en 1925, jusqu'au 24 septembre, 73,800 têtes avaient déjà été traversées, ce qui permet d'augurer que plus de 100,000 têtes de bétail canadien seront expédiées cette année.

(b) Le Contrôle par le Département, des bourses et des cours à bestiaux, a amené l'amélioration des méthodes en usage en ces endroits.

(c) Aux Expositions et aux Ventes d'animaux engraisés pour la boucherie qui furent organisées en 1923, assistent et participent un grand nombre de personnes, ce qui a pour effet d'encourager l'engraissement convenable de notre bœuf de boucherie.

(d) Le Service d'Inspection de la Viande, en établissant la réputation des viandes canadiennes sur les marchés étrangers, a largement contribué à assurer un débouché profitable pour les bestiaux canadiens.

(e) L'Inspection des Fruits aux Points d'Expédition, mise en vigueur pour la première fois l'année dernière, reçoit l'approbation entière des producteurs et des expéditeurs partout où elle se fait.

(f) Le Marché pour la Récolte de Tabac Canadien s'agrandit graduellement et la demande pour ce produit augmente avec rapidité, grâce à la propagande efficace conduite par le Département.

II. Amélioration de la qualité.

(a) Par la Classification des Produits tels que le beurre, le fromage, les porcs, les pommes, les patates, les œufs, les herbes, la laine, la graine de trèfle et le foin, la qualité de ces produits mis sur le marché est améliorée; l'acheteur est amené à avoir pleine confiance en ce qui lui est offert et les prix de vente sont conséquemment accrus.

(b) Par une Culture Spéciale des Plantes, l'on a pu produire des variétés nouvelles de céréales, de fruits et de légumes. Qu'il suffise de mentionner le blé Marquis, le nouveau blé Garnet, les pois McKay et la pomme Melba pour justifier l'utilité et l'opportunité de ce travail.

(c) En Fournissant des Mâles Pur Sang, (taureaux, bœufs et verrats) l'on a réussi à améliorer sensiblement la qualité de nos troupeaux. Ces résultats n'auraient jamais pu être obtenus sans l'aide du gouvernement.

(d) En Aidant les Expositions Agricoles, soit par l'octroi de sommes d'argent, soit en défrayant le coût du transport des bestiaux des exposants, le cultivateur est amené à comprendre toute l'importance de la qualité, et l'esprit d'émulation est bien vite stimulé.

III. Encouragement et amélioration de la production.

(a) La Certification des Patates de Semence a beaucoup contribué à populariser l'usage des patates de semence canadiennes aux Etats-Unis, tandis que l'emploi ici de ces patates certifiées a eu pour résultat d'améliorer la récolte des patates canadiennes généralement.

(b) La Culture du Lin s'est beaucoup développée dans certains districts; elle a été rétablie dans d'autres, ou bien introduite dans certaines régions du Dominion où elle était totalement inconnue.

(c) La Culture du Tabac a été encouragée et une précieuse assistance a été fournie aux plus anciens districts producteurs de tabac de l'Ontario et du Québec, tant pour la production que pour la mise en vente de ce produit. L'on a étudié, cette année, la possibilité de cultiver le tabac dans certaines parties de la Colombie-Britannique, et les résultats ont été si satisfaisants que le travail sera continué sur une plus vaste échelle l'an prochain.

(d) Les Concours de Ponte commencés il y a environ quatre ans, sont plus populaires et plus nombreux que jamais; il y en a présentement treize en cours. Comme base pour l'enregistrement et la certification, ces concours ont déjà produit une remarquable amélioration dans la qualité des volailles canadiennes.

(e) L'Élevage des Renards Noirs est graduellement placé sur des bases solides, grâce à l'inspection des sujets de reproduction commencée il y a deux ans et sur le point d'être terminée. Les maladies des renards ont depuis quelques années fait le sujet d'études spéciales dans un laboratoire établi à cette fin, tandis qu'on organise actuellement une Station de Recherches pour aider l'éleveur de renards à résoudre ses problèmes d'alimentation, d'élevage et du contrôle des maladies.

IV. Réduction des frais de production.

(a) La Rotation des Récoltes, qui a été reconnue comme des plus satisfaisantes après de nombreuses années de recherches et d'essais dans les diverses Fermes Expérimentales, aide le cultivateur à mieux utiliser son terrain.

(b) L'Introduction de Meilleures Méthodes de Culture a pour résultats de conserver l'énergie, d'augmenter les profits et de diminuer les frais de production.

(c) L'Introduction de Meilleures Méthodes de Nourriture pour les Bestiaux aide le cultivateur à tirer un plus grand profit de ses grains et fourrages et conséquemment à retirer des bénéfices plus substantiels de la vente de ses bestiaux.

(d) L'Introduction de Meilleures et Nouvelles Variétés de céréales, fruits, légumes et récoltes spéciales, telles que le lin et le tabac, assure au cultivateur un rendement supérieur pour sa superficie en culture, sans pour cela augmenter le coût de la production.

(e) Les Stations de Démonstration sont actuellement au nombre de 150 disséminées dans toutes les parties du Dominion. En illustrant d'une façon pratique et dans des conditions identiques à celles qui existent sur les fermes, la rotation, les meilleures méthodes de culture et d'alimentation des bestiaux, la culture de nouvelles variétés de céréales, fruits et légumes mises à l'essai et trouvées satisfaisantes sur les Fermes Expérimentales, ces stations enseignent d'utiles leçons aux cultivateurs des environs et leur montrent comment s'y prendre pour réduire leurs frais d'exploitation tout en augmentant leurs profits.

V. Protection contre la fraude.

(a) Les Engrais sont contrôlés par un système d'analyse, d'enregistrement et d'inspection maintenu conformément à la Loi des Engrais.

(b) Les Nourritures pour Animaux sont vendues conformément aux conditions prescrites par la Loi des Nourritures d'Animaux, laquelle punit sévèrement les marchands qui osent offrir des produits inférieurs à la moyenne ou susceptibles de nuire aux bestiaux.

(c) Les Graines de Semence sont vendues classifiées, conformément à la Loi des Graines de Semences de 1923; elles sont sujettes à l'inspection et il est strictement défendu de vendre des graines auxquelles peuvent être mêlées des graines de mauvaises herbes.

(d) Les Produits en Conserves doivent être de la qualité et peser le poids mentionnés sur le récipient. Toutes les étiquettes de fruits et légumes en conserves ainsi que de lait, doivent être soumises à l'approbation du gouvernement avant d'être employées.

VI. La lutte contre la maladie et la vermine.

(a) L'Éradication Complète de la Rouille du Blé, dans les prairies, se rapproche du domaine de la réalité en raison des efforts déterminés faits par le Département. Un personnel de pathologistes compétents et d'experts dans la culture des plantes a été organisé, un nouveau laboratoire pour l'étude de la rouille est en construction et l'on procède actuellement à la création de variétés capables de résister à la rouille. L'éradication des plantes qui font se propager la maladie, l'épinevinette et la bourdaine, est déjà une chose accomplie.

(b) La Lutte Contre la Tuberculose Bovine progresse rapidement et la disparition de cette maladie sera bientôt du domaine des possibilités, grâce aux trois politiques suivantes adoptées par le Département:

(i) Troupeaux Accrédités. Il y a actuellement 1945 troupeaux d'animaux de race pure pleinement accrédités, c'est-à-dire déclarés absolument exempts de tuberculose, tandis que 2187 autres troupeaux seront eux aussi bientôt accrédités.

(ii) Des Régions Exemptes de Tuberculose ont été établies dans le district de Carman, au Manitoba, ainsi que dans celui de Chateauguay-Huntingdon, dans la province de Québec; la première, en 1923, la seconde en 1924. Une troisième région, qui comprendra l'île du Prince-Edouard, est actuellement soumise à l'examen, et l'on espère commencer le même travail dès décembre prochain, dans la vallée de la rivière Fraser en Colombie-Britannique.

(iii) D'après le Système de l'Examen des Troupeaux, ceux-ci sont examinés par des officiers du Département, mais aucune indemnité n'est accordée pour les bêtes trouvées tuberculeuses, comme cela se fait pour les troupeaux accrédités, ainsi que dans les régions exemptes de la maladie.

(c) La Gale des Bestiaux, le Choléra des Porcs et la Morve sont contrôlés d'une manière efficace par l'inspection.

(d) Les Insectes Nuisibles, les sauterelles, le perce-mais européen, la mite "gipsy" et la mite à queue brune causeraient des dommages beaucoup plus considérables, n'étaient-ce les mesures de contrôle prises par le Département.

Ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses activités du Département Fédéral d'Agriculture. Nous ne doutons pas que parmi ces divers sujets, il s'en trouve auxquels vous portez un intérêt particulier.

Si vous désirez de plus amples renseignements ou si vous voulez obtenir nos imprimés traitant des problèmes agricoles qui vous concernent spécialement, écrivez au:

Département d'Agriculture du Dominion, Ottawa

UNE ME
A UN

Voilà
obtien

L'ÉCR

Condition
Garan

Laissez-
E

Swedish S
Met

Nous
recon

ne so

ESSA
GE

LIVRE
GRATUIT

J'obtiens paten
idées. Venez à

confiance. Env
simple de votre

Z. H. I
Avocat reg
70 W

BR

En tout pays
L'INVENTE

MARIO

364 rue
723 1/2 rue St

et

SE

EXT

WI

EST

POU

ES

CONCO

Les conc

Les table

la production

élevé que le

Abbréviati

W.A. Wyar

Sous

Parquet

P

1 Institut A

2 Basse-Cou

3 W.-A. Car

4 E. Delcour

5 H. Henry,

6 J.-D. Lac

7 Laurende

8 W. A. Car

9 W. A. Car

10 J.-E. Cou

11 E. K. Laf

12 J.-A. Prou

13 Station F

14 Station E

15 Station E

16 J. W. But

17 Adélaïde

18 Antoine

19 Jos.-C. H

20 Chs. E. P